

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 29 Mars 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-neuf mars

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol sur Loire sous la présidence de Monsieur Éric DUBOUCHET Vice-Président,

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Daniel PABIOU (suppléant), Éric DUBOUCHET, Alain FOURNIER (suppléant), Gilles KACZMAREK, Laurent MIRMAND, André DEFAY, Bernard SOUVIGNET, Jean-Marie FOUTRY (suppléant), Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Didier PINOT, Nicolas PEYRARD (suppléant), Frédéric GIMBERT, Michel CHAPUIS.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Laurent BERNARD a donné pouvoir à Michel CHAPUIS
Roland LONJON a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT
Michel JOUBERT a donné pouvoir à Laurent MIRMAND

Absents : Jean-Paul LYONNET, Daniel FAVIER, Jean-Pierre SABATIER, Paul BARD, Jean-Michel EYRAUD, Elisabeth ROYON, Laurent DUPLOMB.

Nombre Membres

En exercice : **22**Présents :**12 Titulaires****4 Suppléants**Pouvoirs :**3**Votants :**19 Pour****0 Contre****0 Abstentions**Date de la convocation :

22 Mars 2023

Délibération n°**2023.03.21****APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Le Conseil Syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Eric DUBOUCHET, Vice-Président, en l'absence du Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0.00	295 297.72	1 013 106.23	0.00	1 013 106.23	295 297.72
Opérations de l'exercice	7 820 714.25	8 608 271.76	1 831 217,71	1 350 282.91	9 651 931.96	9 958 554.67
TOTAUX	7 820 714.25	8 903 569,48	2 844 323.94	1 350 282.91	10 665 038.19	10 253 852.39
Résultats de clôture	0.00	1 082 855,23	1 494 041.03	0.00	1 082 855,23	1 494 041.03
Restes à réaliser	0.00	0.00	2 091 715.28	2 550 000.00	0.00	458 284.72
TOTAUX CUMULES	7 820 714.25	8 903 569,48	4 936 039.22	3 900 282.91	10 665 038.19	10 712 137.11
RESULTATS DEFINITIFS		1 082 855.23	1 035 756.31			47 098.92

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

S.Y.M.P.T.T.O.M Le Président
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57
Jean-Paul LYONNET